



COMMUNE DE BOREX

---

## Préavis n° 20/2012

---

Au Conseil Communal de Borex

Demande de crédit pour l'élaboration des concepts  
d'aménagement au Village de Borex et des avant-projets  
d'aménagement de la Route de Crassier et du Centre du village

Déléguée municipale

**GENOUD Gabrielle, municipale**

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

## **Introduction**

Le préavis porte sur la validation de l'offre établie par urbaplan en juin 2012 à la demande de la Municipalité de Borex concernant l'étude d'un concept d'aménagement des espaces publics du Village de Borex et des avant-projets d'aménagement de la Route de Crassier et du Centre du Village (routes communales).

La volonté des Autorités de Borex de réaménager les espaces publics vise à :

- > Modérer la vitesse de circulation à l'intérieur du village et notamment sur la traversée du centre du village
- > Offrir une nouvelle image au village tout en conservant son caractère en créant un espace public à caractère de centre de village ;
- > Aménager un réseau piétonnier confortable et sécurisé sur l'ensemble du village.

Pour atteindre ces objectifs, il s'agira principalement de :

- > Modérer le trafic sur l'ensemble du village ;
- > Sécuriser les parcours piétons notamment ceux des écoliers et assurer un réseau piétonnier en lien avec les Communes voisines ;
- > Permettre, par aménagements sur la traversée de la localité, l'accrochage adéquat du nouveau quartier à l'environnement ;
- > Aménager des arrêts de bus confortables et sécurisés.

## **Présentation de l'offre établie par urbaplan**

La Municipalité de Borex souhaite entreprendre l'étude, l'objet du présent préavis, dans le but d'envisager une vision globale de l'aménagement futur du réseau viaire de la Commune, permettant ensuite le développement et la réalisation des projets d'espaces publics par étape mais dans un esprit de cohérence de l'ensemble. Cette démarche, en ce moment précis, est liée notamment au projet de constructions du quartier de Pétaney en cours de finalisation (enquête prévue en automne 2012) le long de la route de Crassier. En effet, il est souhaitable de coordonner le développement du bâti de la Commune avec les réflexions sur les espaces publics qui sont concernés. Vu l'importance du quartier de Pétaney, l'occasion, si ce n'est pas la nécessité, est donnée de réfléchir au réaménagement de la route de Crassier entre le carrefour central et le secteur des écoles afin d'assurer une bonne intégration du bâti à venir et la sécurité optimale des usagers.

Toutefois, vu l'importance du secteur en question (tronçon concerné d'env. 500 m), il est important de mettre d'abord en place une vision globale des aménagements des espaces publics de Borex (concept d'aménagement), suite à quoi des tronçons seront étudiés (avant-projets) et aménagés selon les opportunités. La première opportunité est celle liée à la future mise en œuvre du projet de Pétaney, soit l'étude de réaménagement de la route de Crassier au centre du village et en direction des équipements scolaires situés à l'extrémité ouest de la commune.

D'autres éléments d'intérêts collectifs préoccupent actuellement les Autorités : il s'agit en particulier des arrêts de bus de la Commune qui devront être réorganisés autant au niveau scolaire que régional ainsi que la réflexion sur le parking communal dont le projet est quasiment abouti mais qui mérite une réflexion à plus large échelle. Selon l'étude des bassins versant des transports publics lancée par Régionyon, la cadence des bus de la région va augmenter et les arrêts de bus devront être aménagés de manière plus sécurisée, confortable et de façon à correspondre à la fréquentation. Ainsi l'étude régionale prévoit la mise en valeur de l'arrêt de bus du centre du village et de celui vers l'école sur la route de Crassier. Ces intentions renforcent l'idée de la Commune de réaménager son centre. Par ailleurs, la coordination avec les propositions émises dans le schéma directeur Assé-Boiron est à prévoir.

Ainsi, l'offre propose l'établissement d'un concept global comme base pour les réaménagements futurs des espaces publics communaux, suivi par l'étude de deux secteurs prioritaires : la route de Crassier entre le carrefour et le secteur de l'école et le secteur entre le carrefour et le centre même du village. Le carrefour étant le maillon qui réunit les deux secteurs, les deux opérations pourraient être mises en œuvre simultanément ou par étape, selon les possibilités budgétaires de la Commune.

## Procédures et calendrier

L'étude est envisagée en trois phases, dont chacune correspond à une étape de la « planification ». Le travail durant les phases est suivi par le mandant, ou un groupe délégué par ce dernier (séances de présentation des résultats intermédiaires) et le résultat de chaque étape est validé par le mandant (la Municipalité) avant le passage à la suivante.

Les trois phases de travail sont les suivantes :

**Phase 1 : Bilan de la situation et des études en cours**

**Phase 2 : Mise en place d'un concept d'aménagement à l'échelle du Village**

**Phase 3 : Avant-projets d'aménagement de la Route de Crassier et de la Rue du Village**

Par ailleurs, des séances de coordination avec le bureau d'architecte en charge du projet du quartier de Pétaney et des séances de travail avec le bureau d'ingénieur Bovard & Nickl SA sont également prévues dans l'offre.

Suite aux trois phases, les différentes procédures seront engagées selon la phase 4 (**Projets définitifs et procédures**). Cette dernière sera devisée à part, une fois l'étude par secteur d'aménagement aboutie.

La durée de l'étude est estimée à 9 mois jusqu'à la phase 3. La mise à l'enquête du projet du quartier de Pétaney est prévue en automne 2012. Au cas où la présente offre serait acceptée, dès le démarrage de l'étude, une concertation avec le bureau d'architecte du projet de Pétaney et le bureau urbaplan serait entreprise afin qu'un travail itératif nourrisse au mieux la finalisation du premier projet et enrichisse l'étude du second. Lors de la présentation du projet de Pétaney aux habitants, ces derniers ont été informés de l'étude en cours concernant les espaces publics du village ainsi que de la démarche.

BUDGET		
HONORAIRES URBAPLAN	délais	budget
Phase 1	1 mois	4'000.- Frs
Phase 2	3 mois	12'000.- Frs
Phase 3	5 mois	35'000.- Frs
Route de Crassier		15'000.- Frs
Centre du village		20'000.- Frs
<b>TOTAL honoraires HT</b>		<b>51'000.- Frs</b>
<b>RESERVES :</b>		
Honoraires ingénieur		5'000.- Frs
Frais (env. 4%)		2'000.- Frs
Divers et imprévus (env. 5%)		2'500.- Frs
<b>TOTAL HT</b>		<b>60'500.- Frs</b>
TVA (8%)		4'480.- Frs
<b>TOTAL TTC (arrondi)</b>		<b>65'000.- Frs</b>

## Conclusion

En conséquence et au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### Le Conseil communal de Borex

- Dans sa séance du lundi 10 décembre 2012;
- Vu le préavis municipal N° 20 /2012 ;
- Oûi le rapport de la commission des finances;
- Attendu que ce point a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

### Décide

- 1. D'approuver le préavis no 20/2012 :**  
*Demande de crédit pour l'élaboration des concepts d'aménagement du Village de Borex et des avant-projets d'aménagement de la Route de Crassier et du Centre du Village ;*
- 2. D'accepter la démarche de travail proposée par urbaplan ;**
- 3. D'accorder à la Municipalité un crédit de Frs 65'000.- TTC pour l'étude proposée par urbaplan ;**
- 4. D'autoriser la Municipalité de financer le projet par la trésorerie courante ;**
- 5. D'amortir le montant de Frs 65'000.- sur une période de 10 ans, soit Frs 6'500.- par année au compte de fonctionnement (430.331.1). La première fois au budget 2014.**

Ainsi délibéré en séance de Municipalité le 5 novembre 2012 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal de Borex.

AU NOM DE  
LA MUNICIPALITE DE BOREX  
Le Syndic E. Meyer      Le Secrétaire C. Hassler

